



52, rue des Chênes  
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

---

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Mercredi 2 février 2011

---

*Pour diffusion :*

*Aux adhérents de l'Association  
A la sous-préfecture de Rambouillet  
A la mairie de Saint Rémy lès Chevreuse*

### **Ouverture de l'Assemblée :**

Cette assemblée générale ordinaire concernait le bilan de l'exercice 2010 ayant pris fin au 31.12.2010

Les 71 familles (sur 162 inscrites) ayant adhéré à l'association durant cet exercice avaient toutes été convoquées à se prononcer sur le bilan de l'année écoulée. Les convocations avaient été envoyées à leurs adresses personnelles avant la réunion et aucun quorum n'était requis pour la tenue de cette assemblée.

Lieu : Salle de Beauplan – St Rémy Lès Chevreuse

Horaires : 20h 45 à 23 h

A 20h 45, 28 personnes étaient présentes dont 17 adhérents et 6 procurations avaient été enregistrées, soit au total 23 adhérents votant.

L'assemblée générale ordinaire a été déclarée ouverte.

### **Ordre du jour :**

1. Rapport moral :
  - Animation : Comédie Musicale Zorro, Printemps des Artistes, Brocante, Exposition Claude Monet
  - Aménagement et Cadre de Vie : urbanisme, Charte Urbaine
  - Nuisances en provenance de l'Aérodrome de Toussus le Noble
  - Opération d'intérêt national de Saclay
  - Nouveau Périmètre du Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse
2. Rapport financier
3. Vote du quitus
4. Questions diverses
5. Renouvellement du Conseil d'Administration

### **1 - Rapport moral :**

Martine MICHEL, en sa qualité de Présidente, présente le bilan des différentes activités de l'association et commente le rapport moral joint au présent compte-rendu en rétro projection.



## **PARTIE ANIMATION**

### **31/01/10 : Comédie Musicale Zorro aux Folies Bergères**

### **08/05/10 : 1<sup>re</sup> édition du Printemps des Artistes salle de Beauplan :**

Mme BOUTES, organisatrice, rappelle que cette 1<sup>re</sup> exposition a reçu un bon succès tant de la part des artistes que du public, ce qui n'était pas évident dans un quartier excentré.

**Elle donne rendez-vous pour la seconde édition le 29 mai 2011.**

### **17/10/10 : Brocante dans le quartier de Beauplan**

Mme DELPUECH, organisatrice, explique les problèmes rencontrés :

- non-respect des horaires, certains exposants voulant partir plus tôt que 18 h
- les toilettes qui ne marchaient pas dès 6 heures du matin car elles n'étaient pas remplies d'eau contrairement à ce que nous avions demandé au fournisseur
- les demandes d'emplacements trop importants,
- les invendus qui n'étaient pas emportés par les exposants malgré nos demandes
- le camion de la mairie qui n'était pas disponible le lendemain pour l'enlèvement.

Ce qui nous amènera :

- à adopter un règlement pour la prochaine brocante que les exposants signeront et s'engageront à respecter,
- à limiter les emplacements à 10 m
- et à réduire le périmètre de la brocante.

Mme MICHEL pose également la question de l'enlèvement à l'assemblée et voudrait que tous les invendus soient emportés par les exposants et que le reste soit enlevé le soir même.

Mme DELPUECH ajoute qu'elle ne sera pas disponible pour organiser les brocantes 2012 et 2013 et demande à être remplacée.

### **27/11/10 : Visite de l'Exposition Claude Monet au Grand Palais**

## **PARTIE CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT**

### **Urbanisme :**

Mme MICHEL met l'accent sur les règles de construction du code de l'urbanisme de plus en plus permissives pour permettre aux communes de résorber le déséquilibre entre l'offre et la demande, et précise que la loi du Grenelle 2 donne aux collectivités des moyens d'action en faveur de la densité urbaine. Ainsi Saint Rémy lès Chevreuse s'est engagée à construire 224 logements dans le cadre d'un contrat de Développement de l'Offre Résidentielle avec le département.

Cette urbanisation se fait ressentir également sur le quartier de Beauplan. Des exemples sont présentés en rétro projection. Pour l'une d'entre elle, M. FRANCINI intervient pour préciser que l'un des terrains a une surface identique à celle des terrains proposés à l'origine sur Beauplan.

Il est indiqué dans le Plan Local de l'Urbanisme qu'il faut « affirmer l'identité des paysages » en partie par « la mise en valeur du patrimoine bâti et du paysage urbain propres au centre bourg et à chaque quartier. » Il faut avouer que l'immeuble nouvellement construit rue de la République et la destruction prévue du bâtiment actuel de la poste sont loin de respecter ces objectifs

## **Aménagement du Quartier Beauplan :**

Un courrier a été adressé au mois de novembre à la mairie afin de faire le point sur diverses questions en suspens.

Une réunion publique a été organisée par Mme VALADE, adjointe aux transports, afin de faire le point sur le stationnement et les aménagements provisoires proposés.

VHSR demande que l'aspect qualitatif et visuel soit un critère de choix dans les solutions à apporter. Le quartier se dégrade, et est mal entretenu. Sa position est de ne plus créer de places de stationnement supplémentaires (145 ont été créées + 100 places déjà existantes = 250 places).

Il est demandé des aménagements appropriés avec des végétaux pour faire prendre conscience aux conducteurs qu'ils roulent dans une zone 30 et qu'ils doivent ralentir. Mme VALADE a précisé que dans le cadre de la charte urbaine, le mobilier urbain serait le même dans toute la commune.

Il est demandé également que le trottoir fictif de la rue des Chênes soit repeint, et la création d'un îlot central en pavés à l'intersection rue des Chênes/ rue des Cèdres.

## **Charte urbaine :**

Martine MICHEL rappelle ce qu'est la Charte Urbaine : Définir une ligne directrice pour guider le choix des élus et optimiser la qualité des opérations liées au renouvellement et au développement des espaces publics de la commune. Elle permet d'obtenir une vision globale des possibilités d'évolution et d'avoir une idée précise des problèmes afin d'étudier le meilleur moyen de les résoudre. Les associations saint rémoises ont été invitées à participer à un questionnaire pour intégrer les informations données dans le diagnostic.

Une réunion publique aura lieu le 16 mars 2011.

## **Aviation légère et d'affaires - TOUSSUS LE NOBLE :**

Valérie Péresse en collaboration avec le député et président du PNR Yves Vandewalle organisent des réunions publiques pour connaître le ressenti des riverains en précisant que l'activité de l'aérodrome n'est pas liée à l'OIN. VHSR s'interroge sur l'objectif de ces réunions et associe cette démarche au projet de cluster sur le plateau de Saclay peut être pour le faire accepter plus facilement aux habitants.

Des chevelus montrant les trajectoires empruntées sur la plateau sur présentés.

Claude Simiot, Trésorier de l'association Ciel Calme, précise qu'il participera le 3 février à une réunion consultative en préfecture. Les associations quant à elles restent sur la ligne de conduite fermeture complète de TOUSSUS LE NOBLE, du fait que, malgré tant d'efforts et de réunions stériles depuis des années aucun résultat sérieux n'a été obtenu.

## **Nouveau Périmètre du PNR**

Une carte du nouveau périmètre est présentée. Les 62 communes doivent décider de leur adhésion avant fin janvier 2011. A la rédaction du compte rendu on sait maintenant que 52 communes des Yvelines et Essonne y adhèrent. Le Parc sera le plus peuplé de France : 109 000 habitants au lieu de 47 000 actuellement. Le nouveau périmètre sera approuvé par la région le 11 février 2011.

## **Présentation du projet de l'Opération d'Intérêt National de Saclay**

Les emplacements du cluster vers Polytechnique, et des futures entreprises de pointe sont présentés, ainsi que les trajets du métro et des Transports en site Propre.

## 2 - Rapport Financier

Le compte du résultat de l'exercice écoulé est présenté par Claude Trébeden, vice-président et trésorier.

## 3 - Vote du quitus

Suite à ces deux présentations, la Présidente demande à l'assemblée de donner quitus pour ces rapports.

Rapport moral : vote à l'unanimité

Rapport financier : vote à l'unanimité

## 4 Renouvellement du Conseil d'Administration

Aucun membre du bureau ni du Conseil d'Administration ne démissionne.

- Monsieur SIMIOT présente sa candidature

Le Conseil d'administration pouvant comporter 12 membres, la candidature est retenue à l'unanimité à l'issue d'un vote,

Avant de lever la séance, la Présidente remercie les adhérents présents ainsi que les membres du conseil d'administration et souhaite la bienvenue au nouveau membre.

La séance est levée à 23

h, suivie d'un pot de l'amitié.

.....  
Le bureau reste inchangé par rapport à 2010 : les membres qui le composent sont :

- Présidente : Martine MICHEL
- Vice Président & Trésorier : Claude TREBEDEN
- Trésorière adjointe : Thérèse FERRE
- Secrétaire : Florence BOUTES

Le siège social de l'association est maintenu au domicile de la présidente